

Administration et finances

- [Projet municipal](#)

Projet municipal

Retrouvez ci-dessous les différents projets sur les thèmes des services municipaux, de la communication et des finances prévus dans le cours du mandat 2020-2026 par l'équipe municipale élue en mars 2020.

Services municipaux

- Amplifier la formation et l'accompagnement des équipes au contact du public (gestion des différences, des exigences, des violences...)
- Permettre aux habitants de passer une journée au travail avec un agent municipal pour mieux appréhender son quotidien (« vis ma ville »)
- Encourager l'innovation dans l'action et les horaires des services municipaux (bureau des temps, cellule de veille, challenges, fils rouges...)
- Accentuer la personnalisation des cérémonies de mariage, PACS et parrainages civils
- Généraliser les achats éco-responsables, incluant les objets promotionnels de la Ville

Communication

- Accuser réception des demandes adressées à la Ville, par écrit et dans la semaine qui suit, puis apporter une première réponse sous un mois au maximum
- Présenter la nouvelle équipe municipale aux associations et rendre une première visite aux habitants de chaque quartier dès 2020
- Etoffer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux, en direction des jeunes notamment, et déployer des bornes interactives dans les lieux publics

- Permettre un accès aisé au wifi dans les parcs et bâtiments municipaux
- Faciliter les contacts entre élus et habitants par un organigramme interactif, une présence confirmée sur les évènements associatifs et municipaux, des permanences du maire et des adjoints, en mairie et dans le Bourg, des visites de terrain dans les quartiers...
- Créer une application numérique pour faciliter l'information et l'expression des Grand-Quevillais (boîte à idées, agenda participatif, signalement de déchets...)
- Adopter une Charte de la Laïcité et des Diversités pour éclairer les agents et les usagers sur leurs droits et devoirs respectifs

Finances

- Préserver la qualité de gestion des finances communales, qui suppose de veiller scrupuleusement à l'équilibre des recettes et des dépenses, en refusant toute démagogie
- Maintenir le gel du taux de la taxe d'habitation, comme depuis plus de dix ans, durant la période transitoire qui conduira à sa disparition totale
- Soutenir auprès de la Métropole le gel de la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères
- Maîtriser étroitement les dépenses de la ville, en questionnant chacune d'elles et en privilégiant les investissements qui réduisent les coûts (ex : énergie)
- Rechercher de nouveaux partenaires financiers pour accroître les recettes (subventions) et réduire les charges (mutualisations)
- Expérimenter le financement participatif des projets (contributions volontaires des citoyens et mécènes aux côtés de la Ville)
- Maintenir le gel du taux de la taxe foncière, comme depuis plus de dix ans et pour toute la durée du mandat
- Prendre en compte le quotient familial pour déterminer le tarif des services municipaux de façon plus juste et transparente

contact

Hôtel de Ville

Coordonnées :

- 02 35 68 93 00
- mairie@ville-grand-quevilly.fr
- Esplanade Tony Larue, 76120 Grand Quevilly